

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES



Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

Réunion du Mardi 22 Octobre 2024

Présents : Ms. Jean Daniel COLLEMAN (Président), Akim BEN AÏSSA, BEN MALEM Mohamed, Fouad BOUAISS, Chaïb KINNOUS, Rafik LOUNISSA, Rayan MASSOUAB, Emile ROUIRE,

Visio : M. Mourad ZEGHLI,

Assistent : MM. Adil MOURABIT

Excusés : Mmes Leïla ZAKARIA, Sabah BADJI, Ms. Loïc DE CASTRO SILVA, MAKHECHOUCHE Youssef, Mohamed EZKIYOUH

Reçus : MM. HOUMADI Moussa

Téléphone : M. DAHBI Soufiane

PROCHAINE CDA MARDI 29 OCTOBRE 2024 18h30

DIVERS RAPPELS

ARBITRES :

RAPPEL : LE SEUL ET UNIQUE NUMERO DES CONTRAIREMENTS EST : 06 73 86 35 55



- 1) ***Nous rappelons à l'ensemble des arbitres qu'il n'y a pas de prolongations pour les matchs « coupes jeunes* et seniors* » et que le nombre de tirs au but devant être effectués est de 5.***
- 2) ***Tout dirigeant ou éducateur inscrit sur la feuille de match (papier ou FMI) doit être présent sur le banc de touche. Nous demandons aux arbitres la plus grande vigilance et de supprimer de la feuille de match toute personne qui serait absente.***
- 3) ***Concernant le challenge Fair-Play de la Famille MJC, la CDA demande aux arbitres officiant en catégorie jeunes de U14 à U 19 D1 uniquement, de retourner pour le mardi soir au plus tard les fiches d'évaluation concernant ces rencontres.***
- 4) **Rappel important concernant la sécurité et la santé des intervenants sur les rencontres que vous dirigez.**

La CDA vous demande d'appliquer le protocole « commotion » qui vous a été adressé par courriel.

CLUBS :

- **Pour une gestion optimale des désignations, nous demandons aux clubs désirant un report de match d'avertir le District & la CDA au minimum 15 jours à l'avance.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

Lecture et approbation PV du 15 octobre 2024

- *PV approuvé à l'unanimité*

COURRIERS OFFICIELS :

- **Monsieur JAMALI Rayan**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur MOKADMI Amir**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur HMIMSA Chahid**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur IKAN Mohamed**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur FONSECA NASCIMENTO Gonçalo**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur AKIMI Abderrahmane**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur VAN MEEL Alan**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur EZKIYOUH Mohamed**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur MOLLA Kenzo**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur MERZOUG Ilias**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur MERZOUG Adnane**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur DE CASTRO SILVA Ely**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur HANTLAOUI Mohamed**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur SASSI Djibril**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité
- **Monsieur ALLAMI Aissam**, Reçu votre courriel, lu, pris note

COURRIERS LIGUE :

- **CTRA Cyril Boureau**,
 - Reçu les supports de préparation à l'examen de Ligue, remerciements
 - Reçu votre courriel concernant la FIA d'Octobre 2024 et la mise à disposition des kits pédagogiques



- **CTRA Maxime Apruzzese**, reçu votre mail concernant la loi 4, transmis à l'ensemble des arbitres district.

COURRIERS DISTRICT

- **GRAND VAUCLUSE COMPETITIONS**,
 - Reçu PV CDA, lu, pris note, remerciements
 - Reçu copie réservation salle pour l'AG des arbitres, remerciements
 - Reçu annuaire des arbitres à jour, remerciements
 - Reçues convocations d'arbitres, remerciements
- **COMMISSION LICENCES A POINTS**, reçu le compte rendu du 16 octobre 2024, remerciement

COURRIERS CLUBS

- **AVENIR GOULT ROUSSILLON**, Reçu votre courriel (arrêté municipal), lu, pris note, information transmise au pôle désignation
- **SP.C. CAROMBAIS**, Reçu votre courriel concernant le report du match en U19 D2 du 19/10/2024 au 09/11/2024, lu, pris note.
- **SP.C. GADAGNIEN**, Reçu votre courriel concernant le match en U 15 D2 D3 du 20 octobre 2024 lu, pris note.
- **US.R. PERTUIS**,
 - Reçu votre courriel concernant l'inscription de votre candidat à la formation arbitre, une réponse vous a été adressée par mail
 - Reçu votre demande d'arbitre concernant la rencontre du 3 novembre 2024 au stade Farigoulier à Pertuis la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **VENTOUX SUD FC**, reçu les modifications d'horaires concernant les rencontres seniors féminines à 11 et seniors féminins à 8 lu pris note.
Nous vous rappelons que toute modifications d'horaires ou de date concernant les rencontres à moins de 10 jours risquent de ne pas être prises en compte pour la désignation d'arbitre.
- **SP.C. MONTFAVET**, reçu votre courriel, lu, pris note.
- **GORDIENNE ESPERANCE**, Reçu votre courriel concernant votre licence à points, une réponse vous a été adressée par mail
- **US TOURAINE**, reçu votre courriel, lu, pris note.
- **DENTELLES FC**, reçu votre courriel concernant la rencontre en U 18D1 du samedi 19 octobre une réponse vous a été apportée par mail.
- **O. BARBENTANE**, reçu votre courriel concernant les modifications sur les différentes rencontres, une réponse vous a été apportée par mail
- **F.C. NYONS**, reçu votre courriel concernant les modifications sur les différentes rencontres, une réponse vous a été apportée par mail
- **ENTENTE SAINT JEAN DU GRES**, reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **O. BARBENTANE**, reçu votre courriel, lu, pris note
- **B.C. ISLE**, reçu votre courriel concernant les modifications sur les différentes rencontres, une réponse vous a été apportée par mail

COURRIERS DIVERS

- **FAMILLE MJC FOOT AVIGNON**, reçu votre courriel concernant les listes des grilles d'évaluation manquantes pour le week-end des 12 & 13 octobre relance a été faite aux arbitres concernés

Questions diverses :

Pour toute demande de tutorat, merci d'adresser une candidature à la CDA



Le Président lève la séance à 20h40